

THONON
agglomération

- Annexes Sanitaires -

- Volet Eaux Usées -

- Commune de Messery -

Zones d'assainissement non collectif :

- Zone d'Assainissement Non Collectif (ANC)
- Zone d'Assainissement Collectif Futur (AC futur)

Zone d'assainissement collectif :

- Réseau structurant
- Réseaux d'Eaux Usées Existant
- Poste de Refoulement
- Déversoir d'Orage

Sont considérés en zone d'assainissement collectif :

- les parcelles à l'intérieur du contour PLU non intégrées dans les polygones verts (ANC) ou bleus (AC futur).

- les bâtiments à l'extérieur du contour PLU non intégrés dans les polygones verts (ANC) ou bleus (AC futur). Information donnée à titre indicatif qui reste à confirmer pour les habitations les plus isolées.

Divers :

- Contour Communal Etudié
- Contour PLU (Zones U et AU)
- Nouveaux bâtiments (ajout Nicot IC)
- Batiments inexistant
- Zones Humides (Inventaire Départemental)
- Réseaux Hydrographique

Périmètre de protection des captages :

- Immédiat
- Rapproché
- Eloigné

Date : Novembre 2024
Echelle : 1 / 5 000
Fichier : Ex_CCBC_EU_3.28
Dessin : M.GHIGO



0 250 500 m

